

Les monnaies locales en France : bilan et perspectives



Marie FARE

Marie Fare est docteure en sciences économiques et chercheuse au laboratoire Triangle (UMR 5206), Université Lumière, Lyon 2. Ses travaux se concentrent sur la pluralité monétaire et plus particulièrement sur les monnaies sociales et complémentaires, analysées au regard des enjeux du développement territorial soutenable (potentialités, impacts et perspectives).

En ces temps de crise sanitaire où notre dépendance à des productions lointaines pour des biens essentiels a brusquement resurgi, les monnaies locales (ML) ont sans doute une carte à jouer, en tant que vecteurs d'économies ordinaires résilientes. La crise économique qui résulte de cette crise sanitaire engendre un risque élevé de défaillance de petits commerces et petits producteurs plus vulnérables que les grandes firmes, tandis qu'elle accroît les risques d'une crise financière affectant banques, euro et, par contrecoup, via une crise du crédit, l'ensemble de l'économie.

Face à cela, les ML suscitent un intérêt renouvelé compte tenu des finalités qu'elles portent tant d'un point de vue économique (stimulation de l'économie locale) que d'un point de vue écologique (priorité aux circuits courts et à des productions respectueuses de l'environnement), politique (appropriation démocratique de la monnaie), social (retisser des liens et de la confiance) ou symbolique (réflexion sur les modes de valorisation des richesses). De telles monnaies locales convertibles ont émergé à partir de la fin des années 1990, principalement en Amérique du nord, en Amérique latine (avec le cas emblématique du Palmas, au Brésil) et en Europe (avec notamment le cas du Chiemgauer en Bavière, du Bristol Pound en Angleterre ou de l'Eusko en France). Les monnaies locales, créées et émises par des associations, circulent dans un réseau délimité par une contrainte d'adhésion et constitué par des acteurs de l'économie locale tendus vers les mêmes aspirations de transformation écologique et solidaire du territoire.

Ces projets s'inscrivent dans une dynamique plus large d'initiatives citoyennes locales qui s'emparent des outils économiques et les mettent au service d'objectifs de bien commun. Quel bilan tirer de ces initiatives monétaires ? Quelles sont leurs potentiels, forces et faiblesses ? A quelles conditions peuvent-elles constituer des outils de transition et de résilience territoriale ?

Nous reviendrons dans une première partie sur les caractéristiques monétaires et organisationnelles des ML ainsi que sur les finalités qu'elles portent, puis nous dresserons un état des lieux des ML après dix ans de développements à partir d'une enquête menée en France entre novembre 2019 et janvier 2020 (Blanc et *al.*, 2020).

Sa réalisation a bénéficié de l'appui des deux réseaux qui structurent le champ : le Mouvement SOL et le Réseau des Monnaies locales complémentaires et citoyennes (MLCC). Elle montre que l'essaimage important de ces expériences butte sur plusieurs obstacles qui restent à lever, ce que nous identifierons dans une troisième partie afin de faire émerger des perspectives et conditions de réussite pour renforcer le rôle des ML comme outil de transition et de résilience territoriale.

Les monnaies locales : pourquoi ? comment ?

Dans tout projet de ML, le ou les objectifs visés doivent être au cœur du processus de création, de mise en œuvre et de développement de tels dispositifs. Ces objectifs déterminent nombre de caractéristiques organisationnelles et monétaires. La plasticité de la monnaie permettant son adaptation aux finalités que les acteurs ont définies, l'intégration des ML dans un territoire ouvre à différents potentiels de développement dont la nature, durable ou non, dépend des choix politiques, sociaux et opérationnels réalisés lors de la configuration de la ML puis du suivi de leur mise en œuvre et des moyens (humains, institutionnels, financiers, techniques) mobilisés.

Caractéristiques organisationnelles et monétaires

Les ML sont des monnaies locales convertibles. Une équivalence fixe (à parité) lie la monnaie locale à la monnaie nationale, des formes de convertibilité sont établies et toutes deux sont utilisables conjointement. Ce réseau se matérialise par la circulation de moyens de paiement émis par conversion de monnaie nationale, à parité. Cette contrepartie de l'émission de monnaie locale est mise en réserve et permet de rembourser à vue les avoirs présentés à la reconversion par les professionnels, tout en étant souvent déposée sur un compte relevant de la finance solidaire. Les euros reçus ainsi par l'association sont généralement placés dans une banque « éthique » (la NEF) ou proche de l'économie sociale (le Crédit coopératif) ou des collectivités (Crédit municipal).

La sortie par conversion de monnaie locale en monnaie nationale n'est pas toujours acceptée et souvent limitée aux seuls professionnels ; lorsqu'elle est possible, des pénalités de sortie cherchent à limiter les risques de revente en masse de la monnaie locale. Toute l'idée et en effet d'augmenter progressivement le nombre d'« entrées » et de limiter les « sorties » : c'est en circulant durablement sur le territoire que la monnaie locale prouvera sa viabilité, et pourra jouer le rôle de soutien au développement territorial. Elles promeuvent partout des formes d'ancrage territorial des activités productives et commerciales et affirment parfois chercher leur « relocalisation ». Cette orientation économique et ce souci d'efficacité et de maturité conduit de plus en plus à rechercher les coopérations adéquates. Ils visent les actes de consommation quotidienne des populations et reposent donc sur l'acceptation par des entreprises et des commerces de la monnaie locale. Dans ce cadre, des partenariats avec des banques locales ou des collectivités locales peuvent être déterminants.

La dynamique combinée des MCL au début des années 2010, la création d'une mission interministérielle sur les ML et l'opportunité d'un projet de loi sur l'économie sociale et solidaire ont conduit à des évolutions réglementaires en 2014, avec l'introduction d'une section du Code monétaire et financier sur les titres dits « de monnaies locales complémentaires ». Seuls les organismes qui entrent dans le cadre de l'économie sociale et solidaire peuvent émettre de tels titres, comme les associations ou les coopératives. Le cadre juridique a encore été modifié par une loi

de 2016 qui ouvre la possibilité que les « prestataires de services de paiement » développent des paiements numériques sans autorisation ou dérogation autorisée, sous quelques conditions. Avec cette loi, les réglementations monétaires nationales ont ainsi été modifiées pour la première fois en Europe, voire dans le monde, depuis l'émergence des ML dans les années 1980. De plus, un conflit entre une collectivité locale et l'État central a été porté devant les tribunaux en 2017-18 et a finalement généré une jurisprudence qui donne une possibilité de dépenses des collectivités locales en monnaie locale, par le biais de l'association émettrice (Laurence, 2020)¹. Cependant, leur intégration au code monétaire et financier ne permet pas l'usage en paiement par les collectivités locales (Blanc et Fare, 2018).

L'ancrage territorial des ML leur confère un rôle possible dans la dynamique territoriale.

Finalités des monnaies locales : territorialisation, dynamisation et transformation des représentations sociales

La monnaie est un outil malléable, une institution sociale qui peut promouvoir des objectifs sociaux et économiques divers. En ce sens, la mise en place d'une monnaie associative ne constitue pas une finalité en soi. Dans une optique territoriale, nous proposons une synthèse des principaux enjeux que ces monnaies visent en distinguant trois : la territorialisation des activités, la dynamisation des échanges et la transformation des pratiques des modes de vie et des représentations sociales (Fare, 2011, 2016).

La première finalité, **la territorialisation des activités** renvoie tout d'abord à la capacité des ML, en créant une communauté autour de l'usage de la monnaie, activent des proximités spatiale et socioéconomiques (Torre et Talbot, 2018 ; Bouba-Olga et Grossetti, 2008) qui génèrent des processus de coopération. La mise en réseau des acteurs dans une logique *bottom-up* favorise l'émergence d'une communauté solidaire potentiellement capable de générer un processus de développement territorial au regard des besoins socioéconomiques identifiés par les acteurs. En ce sens, la territorialisation des activités est un processus qui résulte de la construction par les acteurs du territoire pouvant favoriser l'émergence d'une gouvernance collective et territoriale. Enfin, puisque leur usage est contraint dans un espace de circulation, les ML favorisent la territorialisation des activités économiques et donc un développement territorial endogène. La limitation de son usage peut permettre d'augmenter la consommation à l'intérieur du territoire et de valoriser les ressources territoriales. Il s'agit de renforcer l'économie de proximité, qui repose sur la propension à consommer localement et vise à satisfaire les besoins des personnes sur place : cette économie

¹ Lors de l'été 2017, la mairie de Bayonne a voté une délibération afin non seulement de pouvoir recevoir des paiements mais également de réaliser des dépenses en euskos (à des fins de paiement de fournisseurs, versement d'indemnités d'élus et subventions). Un accord a permis à la ville de signer une convention avec Euskal Moneta et ne peut réaliser de versement direct en eusko. Pour régler un fournisseur, une indemnité ou une subvention, elle doit verser la somme en euros à l'association, qui réalise alors le paiement en euskos au destinataire. Il s'agit d'un mandat d'encaissement en faveur d'Euskal Moneta. Le Trésor public verse alors le montant de la créance non pas directement au créancier, mais à Euskal Moneta, qui va ensuite créditer le compte eusko du créancier d'un montant identique. C'est un dispositif aujourd'hui validé par l'État, et désormais utilisé par la Communauté d'agglomération Pays Basque et les Villes de Bayonne et Saint-Pierre-D'irube, par exemple. Ce sont en 2022 plus d'une trentaine de communes qui ont adhéré à l'association ainsi que la Communauté d'Agglomération du Pays Basque (qui regroupent toutes les communes basques).

de proximité permet de générer des revenus internes via leur endogénéisation, comme le stipule la théorie de la base consommatrice (Markusen, 2007).

La deuxième finalité des ML est de **dynamiser les échanges**. Du fait de leur usage territorial limité, les transactions en ML devraient se détourner des producteurs externes (ce qui limite les flux de revenus sortants) au profit des producteurs locaux membres du réseau monétaire. Mécaniquement, cela devrait se traduire par une augmentation du volume des transactions internes via une augmentation de la propension marginale à consommer des biens produits localement (Talandier, 2013). Cela ne signifie pas pour autant que le volume global des échanges a augmenté car il peut s'agir uniquement d'une substitution des importations. Néanmoins, cette augmentation des dépenses internes locales devrait, dans un second temps, par un effet multiplicateur (Lafuente-Sampietro, 2021), induire des effets sur la production et l'emploi locaux. Cela correspond en fait à une injection supplémentaire de monnaie au niveau local et peut être comparé à toute autre injection monétaire. Cependant, dans le cas des ML, cela devrait avoir un effet accru et spécifique sur l'économie locale, puisque les fuites monétaires sont limitées par les contraintes de validité de cette dernière. Le multiplicateur local est d'autant plus élevé que les acteurs du territoire sont capables de répondre à une augmentation de la demande, qui dépend elle-même de la diversité des biens et services qu'ils proposent, afin que les revenus ne soient pas dépensés à l'extérieur. C'est pourquoi la construction de circuits économiques locaux doit être encouragée. Les ML peuvent y contribuer, par des règles monétaires qui limitent les fuites et une bonne construction du réseau d'acteurs qui acceptent les paiements en ML.

Différents facteurs de stimulation des échanges peuvent être identifiés : certains sont liés au périmètre du dispositif, d'autres aux mécanismes monétaires et financiers. Tout d'abord, la stimulation varie en fonction de l'étendue du dispositif, qui dépend de la diversité de ses utilisateurs et également de la diversité des transactions. En effet, plus les utilisateurs sont nombreux et plus ils sont variés, plus il est probable que le niveau des échanges soit élevé et fort. Deuxièmement, la mise en œuvre de mécanismes encourageant la circulation monétaire (accès au crédit ou microcrédit solidaire à la production et/ou à la consommation) ou décourageant la détention monétaire (fonte monétaire)² a pour objet de favoriser la dynamisation des échanges locaux. Des crédits octroyés pour la création d'activités au niveau local peuvent permettre de renforcer les circuits locaux et d'augmenter et diversifier l'offre sur un territoire et ainsi améliorer la localisation, la résilience et la dynamisation (Ruddick, 2011).

Ces deux premiers objectifs (la territorialisation et la dynamisation des échanges) sont d'une part, dépendants de la capacité du dispositif à éviter les possibilités de conversion. En effet, moins il est possible de convertir la ML en une

² Les principes d'une monnaie fondante ont été théorisés par Silvio Gesell (1958 [1916]) qui, dans le cadre d'une critique monétaire et foncière du capitalisme, proposait de libérer la monnaie de l'intérêt et la terre de la rente afin de développer un socialisme de marché : pour Gesell, la monnaie doit être un moyen de paiement et non un moyen de stockage de la richesse. Selon son principe de fonte, la somme que représente chaque billet de papier diminue régulièrement (Gesell proposait une perte de l'ordre de 1‰ par semaine). Depuis, les années 1980, certaines ML expérimentant diverses formes de fonte (Godschalk, 2012). Au-delà du rejet de la thésaurisation comme source d'accumulation par quelques-uns, la fonte permettrait à l'argent de circuler plus rapidement et serait donc une source de dynamisation. Si cet effet est parfois contesté, ou limité, la fonction symbolique de la fonte n'en est pas moins présente. De plus, les ressources collectées grâce à la fonte peuvent être utilisées comme des communs, les ressources pouvant être partagées selon une délibération collective sur ses usages.

autre monnaie, plus ces deux objectifs pourront être remplis : les revenus gagnés en ML ne pourront pas en effet être employés en dehors de l'espace de circulation de la ML, ce qui crée une contrainte de validité forte. Ceci explique pourquoi certains dispositifs limitent les possibilités de conversion aux professionnels ou établissent des taxes à la conversion. D'autre part, la diversité des biens et services proposés dans le cadre du réseau monétaire local, la variété des acteurs et l'ampleur du réseau sont des facteurs-clés de succès d'une ML dans la mesure où ils permettent d'appareiller offre et demande sur le territoire.

La troisième finalité des ML concerne la **transformation des pratiques, des modes de vie et des représentations sociales**. Les ML ont un potentiel transformateur puisqu'elles agissent au cœur même de nos représentations de la richesse, de la valeur et de la place de la monnaie dans nos sociétés. Plus précisément, on peut montrer qu'elles impliquent un processus de déconstruction et de reconstruction de notre cadre de valeurs, et qu'elles permettent d'expérimenter de nouvelles pratiques.

Il est possible d'isoler deux étapes clés de ce processus de déconstruction/reconstruction. La première, fondatrice des projets de ML, tient dans la définition des objectifs poursuivis par la monnaie déployée. Cette étape est un moment fort dans cette interrogation du cadre de valeurs, en ce qu'elle s'organise précisément autour du questionnement collectif sur la société désirée. Etant elle-même vectrice d'échanges, la monnaie agit au cœur même des interrelations : elle est lien social. Elle porte – au travers de son format, des modalités de son émission, de ses règles de fonctionnement et de circulation – la capacité de permettre, favoriser, privilégier tel ou tel type d'échange, un modèle de relations ou un autre. Elle nécessite donc qu'on se pose une série de questions : « Quels échanges, pour quoi faire, entre qui, pour qui et comment ? ». De même, cette étape ouvre également au travail de compréhension du mode de fonctionnement du système actuel : la réflexion sur les raisons justifiant de se lancer dans une initiative de ML (pourquoi ne pas poursuivre les mêmes objectifs en utilisant la monnaie officielle ?) et les questions préalables à la construction d'un système monétaire (circulation de la monnaie, gouvernance et décision, etc.) peuvent être suscitées en écho à la monnaie officielle. Elles conduisent ainsi à interroger et décortiquer objectifs et mode de fonctionnement (en particulier autour de la question du pouvoir) du système monétaire tel qu'il est mis en œuvre aujourd'hui dans nos sociétés.

La seconde étape verra le nouveau cadre de valeurs (le projet éthique) s'incarner dans les modalités concrètes de circulation et de fonctionnement de la monnaie mise en place. Toute monnaie renvoie à un projet éthique, au sens où elle porte un ensemble de valeurs que son institution cherche à réaliser et diffuser. Des valeurs spécifiques constituent en effet la raison d'être des projets monétaires locaux. Ce point essentiel peut être compris d'un point de vue théorique à partir du cadre développé par Aglietta, Andreau, Anspach et *alii* (1998) pour rendre compte des formes de la confiance dans la monnaie dans une perspective transdisciplinaire. Ils identifient trois formes de cette confiance : méthodique, hiérarchique et éthique. Tandis que la forme méthodique renvoie à l'observation de l'efficacité de la monnaie dans les usages quotidiens et que la dimension hiérarchique exprime une crédibilité de l'organisation qui émet, gère et contrôle la circulation monétaire, la dimension éthique de la confiance renvoie à l'adhésion collective aux valeurs ultimes qui donnent sens à la société : ici se trouve activé le projet éthique sous-jacent de la monnaie.

L'opérationnalité du projet éthique pour les ML s'incarne dans les processus de définition d'une charte et, parfois, de critères d'accréditation / sélection des prestataires professionnels (Blanc et Fare, 2016). La réalisation de ce projet nécessite en effet de conditionner l'intégration des prestataires professionnels et des individus à ses valeurs affichées. Deux facteurs d'évolution des pratiques peuvent alors être mis en évidence. Tout d'abord, les ML remettent en cause le cadre qui organise les pratiques individuelles de consommation. Leur développement, en effet, devrait générer des changements dans les habitudes de consommation vers une consommation dite responsable. Le deuxième facteur d'évolution des pratiques réside dans l'introduction de valeurs sociales et environnementales dans les relations marchandes.

Les monnaies locales, quel bilan après plus de dix ans de développement ?

Depuis 2010, pas moins de 91 ML ont été mises en circulation et fin 2019, 82 étaient en fonction. Cette dynamique est exceptionnelle et n'a d'équivalent qu'au Brésil (s'agissant du type précis de monnaie alternative dont il est question ici). 76,8% d'entre elles ont répondu à l'enquête de 2019-20, ce qui a permis d'obtenir une bonne image globale de la situation à fin 2019. En complétant les informations fournies par l'enquête, on a estimé fin 2019 à 34 871 le nombre de particuliers et 9 614 le nombre de prestataires adhérents à ces dispositifs, avec une masse de monnaie en circulation équivalant à 4,4 millions d'euros pour l'ensemble des 82 ML. Sur les 63 associations de ML ayant répondu, ce n'est pas moins de 37,5 % des communes françaises qui sont potentiellement couvertes. La taille des ML est cependant très faible et hétérogène. En 2018, elles avaient une masse monétaire médiane de 17 945 euros, 231 adhérents usagers et 76 adhérents prestataires. Seul un petit nombre de ML a acquis une taille significative.

La plupart des ML sont d'abord mises en circulation sous forme de billets, dont les symboles font l'objet d'un moment important de réflexion et de participation citoyenne. Le numérique se développe néanmoins fortement, afin de compléter le papier par une solution facilitant à la fois des transactions de montants plus élevés et la conversion d'euros en monnaie locale via des virements automatiques réguliers. Le déploiement du numérique semble être une condition nécessaire pour que la masse monétaire et les échanges se développent substantiellement, bien que l'outil seul ne soit pas suffisant. Compte tenu des dynamiques actuelles, un tiers des ML devraient à terme circuler également sous forme numérique, principalement par applications sur smartphone.

Les ML sont émises et gérées par des associations, même dans les rares cas où elles sont issues des collectivités locales. Elles sont parfois organisées en fédération ou en groupes locaux pour couvrir des territoires plus larges. Les objectifs qu'elles déclarent le plus fréquemment sont ceux d'une résilience territoriale par le développement de circuits courts ainsi que le renforcement du pouvoir citoyen et de la démocratie locale. Ce sont des associations gouvernées démocratiquement moyennant des méthodes qui sont majoritairement celles du consensus ou du consentement. Leur budget est souvent minimal et ne permet pas de recruter des salariés : plus de la moitié déclarent un budget annuel inférieur à 10 000 €. Seul un tiers environ des associations de ML emploient un ou plusieurs salariés. Plus le budget est important, plus le nombre de salariés, mais aussi de stagiaires, services civiques et bénévoles est élevé. Quant au budget, son niveau dépend fortement des financements publics.

C'est ainsi que la capacité de l'association à se développer et faire circuler sa monnaie auprès d'un nombre important de particuliers et de professionnels est fortement dépendante des financements publics. Le rôle potentiel des monnaies locales dans la résilience territoriale semble donc subordonné à leur prise en compte active par les collectivités comme un outil de politique publique territoriale. Un tiers environ des associations sont cependant soit sans lien, soit en conflit avec des collectivités locales. Les autres ont des liens très variables, rares étant les collectivités qui s'engagent non seulement dans un soutien financier pérenne des associations gestionnaires, mais également dans l'entrée dans le circuit monétaire par l'acceptation de paiements en ML pour certains services, voire dans l'usage de la ML pour régler certaines dépenses. Or cet engagement est déterminant pour diversifier les usages possibles de la ML et faciliter sa circulation. Par ailleurs, des contraintes juridiques limitent encore actuellement les possibilités d'utilisation des ML par les pouvoirs publics. Si quasiment 90 % des ML répondantes entretiennent au moins une relation avec un autre acteur du territoire, ces partenariats sont encore peu variés. Ils sont majoritairement entretenus avec des initiatives s'inscrivant dans la transition ou avec des associations locales dans différents domaines (culture, agriculture bio, AMAP, habitat participatif, repair cafés, tiers-lieux, etc.). Une minorité d'associations de ML entretient des relations avec des chambres consulaires (CCI, CMA, CA) et des CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire). De même, dans le cadre du soutien des ML aux acteurs du territoire, on observe que seulement 8 ML sur les 65 répondantes déclarent allouer des ressources à des partenaires, tandis que 13 autres en ont le projet ou y réfléchissent.

La connexion des ML à la finance solidaire est réalisée en particulier au travers du placement de leur fonds de garantie auprès d'organismes de finance solidaire comme la Société financière de la NEF et le Crédit coopératif. Une convention signée en 2018 entre les deux grands réseaux de ML et la NEF conduit celle-ci à prêter au moins le double du fonds de garantie à des projets du territoire concerné.

La crise sanitaire s'est déclenchée peu après cette enquête. A cette occasion, certaines associations de ML ont développé des outils spécifiques à destination de leurs utilisateurs. Parmi ces initiatives, la Gonette, ML de la métropole de Lyon, a proposé des prêts à taux zéro pour soutenir ses partenaires économiques. Dans le Puy-de-Dôme, la Doume a mis en place l'opération « Solidarité Pros » selon le même principe. Le professionnel intéressé devait envoyer à l'association un ou plusieurs chèques en euro dont le montant serait ensuite converti en doumes numériques et crédité sur son compte. Les chèques seraient encaissés plus tard, avec l'accord du bénéficiaire, selon l'échelonnement des remboursements qu'il souhaitait mettre en place. L'association Euskal moneta, dans le Pays basque, a proposé un système de bons d'achat solidaires en eusko. Elle a également développé des outils facilitant la mise en relation directe des producteurs et consommateurs du réseau de la monnaie Eusko pendant le confinement. Dans le même esprit, d'autres ML comme le Cairn, à Grenoble, ont utilisé la plateforme Petits commerces pour soutenir les artisans et commerçants du réseau : en achetant des bons d'achat auprès des professionnels inscrits sur la plateforme, les particuliers leur fournissent une avance de trésorerie, en attendant de consommer effectivement. Dans d'autres lieux, des collectivités ont eu recours à l'outil des monnaies locales en distribuant un pouvoir d'achat sous cette forme dans le double but possible de soutenir des populations fragiles (lorsque seules celles-ci étaient ciblées) et de soutenir les commerces et producteurs locaux (qui réaliseraient des ventes en monnaie locale aux bénéficiaires de cette injection de revenus). Ces initiatives solidaires sont restées symboliques du fait de la faiblesse des

montants mis en jeu (sauf dans certains cas en Belgique, par exemple). Elles soulignent néanmoins le rôle que les ML peuvent jouer dans le cadre de la transition en tissant des liens de solidarité entre les acteurs sur leur territoire. Le renforcement des liens avec les acteurs socio-économiques du territoire pourrait également s'inscrire dans leur connexion plus étroite avec des politiques publiques locales de résilience et de transition via des partenariats plus forts avec les collectivités territoriales, avec par exemple le développement de la valorisation des éco-gestes ou encore le versement d'un revenu inconditionnel en partie en ML.

Quelles perspectives ? préconisations

Si les ML ont connu un succès important en France depuis les années 2010, et si elles ont obtenu une reconnaissance officielle dans le cadre de la loi sur l'économie sociale et solidaire (2014), leur circulation est, sauf exception, restée confidentielle : le volume en circulation ne dépasse le million d'euros que dans un seul cas, lequel concentré à lui seul plus du tiers de la masse monétaire totale des monnaies locales en France en 2019, et dont le poids relatif s'est encore accru depuis.

De manière générale, et donc nonobstant des cas particuliers plus ou moins importants, trois grands facteurs peuvent être pointés pour expliquer ce manque de portée des ML au bout de dix ans de déploiement en France. Le premier porte sur la faiblesse des ressources des associations émettrices, qui engendre un manque de travail salarié apte à entretenir et développer le réseau d'utilisateurs et la circulation monétaire. Il faut beaucoup de volonté et de travail humain, bénévole ou salarié, pour que les habitants et les entreprises acceptent la nouvelle monnaie. Or le bénévolat est fortement sollicité dans les phases qui précèdent le lancement, et il est difficile d'imaginer qu'il suffise pour développer la circulation effective de la monnaie. Il faut pour cela des permanents salariés et donc des financements pérennes. Comme les recettes propres tirées de l'activité ne suffisent pas, les porteurs de projet doivent se tourner vers des financeurs publics ou privés et trouver des partenariats durables dans une logique d'hybridation des ressources. Cette question du financement de l'animation est cruciale au regard du nombre d'utilisateurs dans la mesure où le travail d'un permanent peut maintenir dans le temps le dynamisme du projet en mobilisant les différents acteurs-utilisateurs du territoire. Le deuxième porte sur la faiblesse de leurs interactions avec les acteurs du territoire, au-delà de l'adhésion d'entreprises, d'associations et parfois de collectivités, celles-ci ayant alors un rôle de soutien symbolique plus qu'effectif. Le troisième, et de manière transversale, souligne le fait que les ML ne sont quasiment jamais perçues et mises en œuvre comme des projets aptes à porter ou accompagner une transformation du territoire par la multitude des acteurs réunis autour d'une telle perspective : ce sont des outils sous-utilisés, qui ne sont pas pris pour des vecteurs de transition.

Au regard de ces faiblesses, des évolutions importantes seraient nécessaires pour que des monnaies locales solides émergent et contribuent efficacement à la transition de leur territoire. Certaines sont déjà fortement engagées et produisent des effets significatifs, comme la présence de formes numériques de monnaies locales qui, en facilitant la conversion d'euros (par exemple via des virements mensuels), démultiplient les transactions, et qui facilitent les transactions interentreprises. D'autres produisent des effets insuffisants, comme la convention qui lie la Société financière de la NEF aux réseaux de monnaies locales depuis 2018, et par laquelle la NEF s'engage à affecter des prêts à des projets du territoire à hauteur du double du montant du fonds de garantie déposé par les associations de monnaies locales.

D'autres encore ne peuvent être évaluées sans recul, comme le développement des engagements de collectivités à utiliser la monnaie locale en paiement de certaines dépenses, à la suite de la commune de Bayonne, qui en 2018 a obtenu un accord de l'État pour que de tels paiements soient possibles, mais à la condition que l'association émettrice soit mandatée par les payés pour le faire à sa place.

Pour contribuer efficacement à la transformation des territoires, des mutations importantes sont nécessaires. La première, susceptible d'engager toutes les autres, consiste à mettre ensemble et équilibrer la dynamique citoyenne d'émergence par le bas de ces initiatives et l'implication des collectivités locales. Elles pourraient alors devenir des outils d'un développement territorial participatif où, à l'instar des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)³, les acteurs se rassemblent autour d'un projet partagé et impliquant les collectivités locales, à égale distance de dispositifs descendants dont les attendus et l'ingénierie échappent aux acteurs territoriaux, et de dispositifs qui restent confidentiels car trop protégés par les groupes citoyens dont ils émanent. Ces projets monétaires locaux peuvent alors devenir des communs monétaires (Dissaux et Fare, 2018), engendrant un approfondissement démocratique. Cela pourrait ainsi être davantage promu et exploré dans le cadre des statuts de l'ESS notamment celui des SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) qui constituent des formes de coopératives mobilisant au minimum trois collèges (salariés, usagers et autres). Cela consoliderait la coopération entre les différents acteurs (citoyens, collectivités locales, partenaires socioéconomiques, etc.) dans la perspective de construire un projet territorial collectif commun, tout en préservant le projet démocratique et participatif. De la qualité de cette gouvernance pourrait dépendre la trajectoire de développement territorial. Pour l'instant, là où les monnaies locales sont le plus diffusées, elles semblent préfigurer de nouveaux chemins de développement du fait de leur impact sur l'organisation productive (stratégie filière au Pays Basque par exemple) ou par les changements sociaux et institutionnels qu'elles suscitent.

Les acteurs des territoires et tout particulièrement les collectivités locales disposeraient ainsi d'un nouvel instrument-levier à haut potentiel de transformation si elles se saisissaient des monnaies locales en expérimentant ces combinaisons pour en faire de véritables catalyseurs de l'animation et du développement territorial, et ouvrir par-là de nouvelles voies faisant advenir la transformation.

Cette appropriation par l'ensemble des acteurs du territoire favoriserait *de facto* l'articulation des monnaies locales avec d'autres initiatives et instruments de la politique d'intervention de la collectivité territoriale et de ses partenaires locaux. Il s'agit de dépasser l'expérimentation monétaire en l'insérant dans une stratégie plus globale de développement territorial, penser la monnaie comme un médium au service de la transformation, en articulation avec d'autres dynamiques ou instruments s'inscrivant dans la même logique. Une connexion étroite semble à ce titre la plus prometteuse à court terme : celle engagée avec les logiques et outils issus de l'économie sociale et solidaire (ESS) s'inscrivant dans une volonté d'agir autrement (microcrédit, monnaie-temps, tontine, groupement d'achat, AMAP, épicerie sociale, coopératives, fonds de finance solidaire et d'investissement responsable, finance participative⁴, banques

³ Reconnus en droit français depuis la loi sur l'économie sociale et solidaire de 2014, les PTCE sont des groupements d'acteurs (collectivités locales, entreprises, associations...), ancrés sur un territoire et visant à développer des projets fondés sur la coopération et la mutualisation.

⁴ Voir la plateforme Xedebat : <https://xedebat.jadopteunprojet.com>. Cet outil est le fruit d'une plateforme participative locale (jadopteunprojet.com) qui a territorialisé son dispositif au Pays-Basque couplé à un collectif de financeurs solidaires (<https://xedebat.jadopteunprojet.com/nos-partenaires-partaideak/>) dont la MLC basque, l'eusko, a pu prendre part avec des paiements en eusko envisagé d'ici peu.

coopératives, banques publiques, pôles territoriaux de coopération économique, startup de territoire, expérimentations territoires zéro chômeur de longue durée, etc.). Mais un autre engrenage produirait des effets tout aussi séduisants et percutants : celui qui viserait à s'associer avec des politiques et instruments de la transition écologique et de la résilience territoriale (revenu inconditionnel, incitation aux comportements éco-responsables, politiques territoriales de transition énergétique et financement d'investissement de transition (cf. Blanc, 2020), budget participatif, etc.).

On peut attendre beaucoup de l'apparition de tels communs monétaires territoriaux, dans la mesure où cela consiste à faire des ML des outils susceptibles de soutenir la transformation des économies locales en mobilisant un grand nombre d'acteurs du territoire. Cela doit conduire à l'implication directe et active des collectivités dans le projet de monnaie locale, se traduisant par un rôle nouveau de bouclage du circuit monétaire : les collectivités, sans nécessité que l'organisation émettrice soit mandatée pour cela, recevraient des paiements en monnaie locale et, surtout, injecteraient de la monnaie locale dans le territoire via en particulier des soutiens financiers à des projets locaux compatibles avec la transition écologique.

En somme, de par leur transversalité, les monnaies locales constituent des initiatives porteuses d'utilité sociale en ce qu'elles nous invitent à repenser l'organisation monétaire qui verrouille aujourd'hui nos potentiels transformatifs. Leurs logiques *bottom-up*, intégrant l'imbrication entre les différentes échelles du pouvoir monétaire mais à partir d'un dispositif pyramidal renversé, remettent à l'ordre du jour la question de la démocratie comme *nécessairement* au cœur du système économique, posant des principes de relocalisation : du débat, de l'économie et de la finance, de la production, etc. Ce faisant, elles interrogent et remettent en cause l'imaginaire monétaire dominant en ouvrant la voie à une pluralité monétaire prescriptive de la transformation (pluralité des institutions, pluralité des souverainetés, pluralité des usages, des formes, des objectifs, des impacts).

Mais allons plus loin : la *plasticité* (ou malléabilité) des systèmes monétaires à l'échelle d'un territoire ou d'une communauté – ainsi que les possibilités ouvertes par l'utilisation des principes monétaires à des fins définies par des groupes spécifiques d'acteurs, y compris de citoyens – permet de déboucher sur des réflexions et formes audacieuses et novatrices de subsidiarité monétaire (Fare, 2018 ; 2022). C'est-à-dire un schéma monétaire où, à chaque échelle d'action pertinente, se déploie une monnaie spécifique, dont les objectifs, la forme et la sphère socioéconomique et territoriale sont strictement déterminés, tout en s'articulant avec (ou en complétant) les autres dispositifs monétaires assignés au territoire par la communauté d'acteurs engagés dans leur utilisation et leur circulation. Un agencement monétaire subsidiaire approprié aux différents niveaux d'organisation économique et sociale peut ainsi être imaginé. Il permettrait de coupler une approche de complémentarité monétaire à une approche territoriale délimitant des niveaux d'action pertinents et résultants de la capacité de chaque niveau à inventer des solutions adéquates. Dit autrement, le principe de subsidiarité nous permet d'activer les complémentarités possibles dans un but précis, ici la transformation sociale et la transition écologique. Cela invite à repenser en profondeur l'organisation monétaire de nos économies – au sein desquelles la soumission de l'émission monétaire à des intérêts privés est patente –, tout en rendant aux pouvoirs publics et aux citoyens une capacité d'agir qui leur a été depuis trop longtemps soustraite.

L'enquête sur laquelle s'appuie ce texte a fourni une première photographie des ML françaises à fin 2019. Elle montre les moyens par lesquels ces associations

travaillent à la résilience des territoires par leur soutien au développement des petites économies locales et des circuits courts. Elle montre également que le chemin pour y parvenir est long, et qu'elles doivent pour cela être appuyées par des collectivités dont les politiques s'orienteraient également vers ces objectifs. Cela suppose qu'elles soient placées au cœur de projets territoriaux de transition écologique, trouvant leur place d'infrastructure territorialisée dans une économie plus décentralisée et appuyée sur l'implication collective des acteurs dans la définition et dans la gestion de ces projets. Les crises actuelles pourraient faciliter la prise de conscience de cette nécessité de territoires résilients.

Bibliographie

Aglietta Michel et Orléan André, *Monnaie souveraine (La)*, Odile Jacob, 1998, 404 p.

Blanc Jérôme, « Politiques territoriales de résilience et de transition écologique : la piste des monnaies locales | Terra Nova », *Terra Nova : think tank progressiste indépendant*, consulté le 22 mai 2022, URL : <https://tnova.fr/ecologie/climat/politiques-territoriales-de-resilience-et-de-transition-ecologique-la-piste-des-monnaies-locales/>.

Blanc Jérôme et Fare Marie, « Turning values concrete : the role and ways of business selection in local currency schemes », *Review of social economy*, 17 mai 2016, vol. 74, n° 3, pp. 298-319, doi:[10.1080/00346764.2016.1168035](https://doi.org/10.1080/00346764.2016.1168035).

Blanc Jérôme, Fare Marie et Lafuente-Sampietro Oriane, *Les monnaies locales en France : un bilan de l'enquête nationale 2019-20* [Rapport], Université Lumière Lyon 2 ; Sciences Po Lyon, 2020, 57 p., consulté le 15 mars 2022, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02535862>.

Bouba-Olga Olivier et Grossetti Michel, « Socio-économie de proximité », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2008, octobre, n° 3, pp. 311-328, doi:[10.3917/reru.083.0311](https://doi.org/10.3917/reru.083.0311).

Fare Marie, *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échange complémentaires aux monnaies subsidiaires*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 490 p.

Fare Marie, *Repenser la monnaie : transformer les territoires, faire société*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 2016, 107 p.

Fare Marie, « Sustainable territorial development and monetary subsidiarity », in Georgina M. Gómez (dir.), *Monetary plurality in local, regional and global economies*, Routledge, Financial History, 2018, p. Chap. 10.

Gesell Silvio, « The Natural Economic Order par Gesell, Silvio: Very Good (1958) | Chris Duggan, Bookseller », consulté le 22 mai 2022, URL : <https://www.abebooks.fr/Natural-Economic-Order-Gesell-Silvio-Peter/30922354595/bd>.

Godschalk, Hugo, « Does Demurrage matter for Complementary Currencies? », *IJCCR*, 8 juillet 2012, consulté le 22 mai 2022, URL : <https://ijccr.net/2012/07/08/does-demurrage-matter-for-complementary-currencies/>.

Lafuente-Sampietro Oriane, « The multiplier effect of convertible local currencies: case study on two French schemes », Université Lyon 2, UMR 5206 Triangle, p. 35.

Markusen Ann, « A Consumption Base Theory of Development: An Application to the Rural Cultural Economy », *Agricultural and Resource Economics Review*, avril 2007, vol. 36, n° 1, pp. 9-23, doi:[10.1017/S1068280500009412](https://doi.org/10.1017/S1068280500009412).

Ruddick William O, « Eco-Pesa: An Evaluation of a Complementary Currency Programme in Kenya's Informal Settlements », 2011, vol. 15, p. 12.

Talandier Magali, « Redefining the in-place economy and women's role in the local economy of highland areas », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, 15 août 2013, n° 101-1, doi:[10.4000/rga.2033](https://doi.org/10.4000/rga.2033).

Torre André et Talbot Damien, « Proximities: return over 25 years of analysis », *Revue d'Economie Regionale Urbaine*, 2018, n° 5, pp. 917-936.